

Axe 2 : Améliorer le repérage, le traitement et le suivi des situations d'habitat indigne

Action 2.2 : Traiter les signalements dans le parc social

Contexte

Les partenaires de la lutte contre l'habitat indigne ont constaté une hausse des signalements dans le parc social. Le déploiement de l'outil Histologe constitue une opportunité de diagnostiquer la prise en charge de ces signalements et leurs modalités de traitements.

Objectifs de l'action

- Objectiver la situation par bailleur et mieux recenser les signalements du parc social.
- Structurer et clarifier le circuit de signalement et de traitement des situations d'habitat indigne et non-décent (en lien avec le déploiement d'Histologe).
- Appuyer les communes dans la réalisation des diagnostics techniques des logements (hors SHCS), à l'instar des moyens mis œuvre dans le parc privé (DMLHI).
- Améliorer la prise en charge des signalements par les bailleurs sociaux (si possible via Histologe).
- Accompagner les bailleurs dans leur stratégie patrimoniale.

Pilotage

Métropole de Lyon / DDT

Partenaires associés

ARS, SCHS/Communes, ABC HLM, Bailleurs sociaux

Modalités de mise en œuvre

- Utilisation de la plateforme « Histologe » pour disposer d'un outil de recensement des signalements du parc social.
- Poursuite des travaux du groupe de travail du PDLHI dédié aux signalements du parc social et élargissement à l'ensemble des partenaires concernés : évolution du GT en instance partenariale de suivi de situations signalées / ajout d'une nouvelle instance pour les cas complexes
- Appui aux communes par l'équipe métropolitaine de l'habitat (EMHA) de la Métropole de Lyon et de la DDT (recours DALO) pour les visites, les diagnostics techniques et l'engagement de procédures le cas échéant, dans un objectif de montée en compétence des techniciens communaux.
- Déploiement d'Histologe et travail avec ABC HLM, les bailleurs sociaux et les communes pour permettre la prise en charge des signalements via cet outil partagé.
- Déploiement Histologe.
- Identification des immeubles / ensembles immobiliers concentrant un nombre élevé de signalements.
- Identifier des interlocuteurs parmi les bailleurs (viser gestionnaires techniques du patrimoine)

Indicateurs de suivi

- Nombre de signalements par an / par bailleur
- Nombre de situations ayant entraîné une procédure en police spéciale (nombre d'arrêtés préfectoraux et métropolitains) et/ou RSD T0 => A construire 2022.
- Nombre de visites réalisées par DDT / EMHA / Communes / ARS // T0 => A consolider 2022.
- Nombre de procédures levées suite à travaux // T0 => A construire 2022.